

Contrat à renvoyer dûment complété accompagné de votre chèque d'acompte à :
Camping Etang de Laubanère, 790 route de Laubanère, 40380 LOUER

CONTRAT DE LOCATION EMPLACEMENT CARAVANES, TENTES, CAMPING CAR, MOBIL-HOME ET CHALETS

NOM ET PRENOM:

Date de naissance :

ADRESSE:

CODE POSTAL: **VILLE:**

TELEPHONE:

E MAIL :

PERSONNES ACCOMPAGNANTS LE RESERVATAIRE:

NOMBRE:.....

MR MLLE MME **Date de naissance**

.....

.....

.....

Ayant pris connaissance de nos tarifs, ainsi que des conditions de location ci-dessous, nous vous confirmons la réservation d'un emplacement caravane, tente, camping car, mobil-home et chalet. Cochez la case correspondante:

Chalet MOREA ½ personnes

Chalet MOREA ¾ personnes

Chalet TONGA ½ personnes

Chalet TONGA ¾ personnes

Mobil-home MASTER

Emplacement caravane

Mobil-home HERGO ½ personnes

Mobil-home HERGO ¾ personnes

Emplacement tente

Emplacement Camping-car

DATES SOUHAITEES: **DU** **AU**

PRIX PAR SEMAINE: **TOTAL:**

CONDITIONS DE LOCATION:

- ★ Pour toute réservation (2 nuits de location minimum toute saison), devra être versé : pour :
 - ★ - un emplacement caravane, tente ou camping car : 1 chèque de 50€ (encaissé) + 1 chèque de 16€ (non encaissé) pour les frais de réservation . (2 chèques à l'ordre du camping de l'étang de laubanère)
 - ★ - une location de chalet ou de mobil home : 1 chèque de 30% du montant du séjour (encaissé) + 1 chèque de 26€ (non encaissé) pour les frais de réservation. (2 chèques à l'ordre du camping de l'étang de laubanère).
 - ★ Tout retard supérieur à 24 heures non signalé, annule systématiquement la location et entraîne la perte de l'acompte.
 - ★ Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
 - ★ Dès l'acceptation de la location, le solde de votre séjour devra être acquitté à votre arrivée..
 - ★ Les annulations ne seront prises en compte que sur présentation d'un certificat médical. L'acompte vous sera alors restitué et les frais de réservation seront encaissés par le camping.
- ★ **Tv en supplément, 50€ les 3 semaines ou 20€ la semaine.**

SECURITE:

La direction ne pourra être tenue responsable des objets de valeurs. Le preneur devra s'assurer personnellement pour toutes les activités sportives qui pourraient être proposées dans le cadre de l'animation du camping. La direction décline toute responsabilité tant sur le plan des dommages corporels que des dommages matériels.

PISCINE EXCLUSIVEMENT RESERVEE AUX CAMPEURS

MODE DE REGLEMENT:

Montant de l'acompte :€....

Espèces (à l'ordre du « camping de l'étang de laubanère »)

Chèque

Chèque ANCV.....

Carte bleue

Fait à **Le**

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »